

Belgium-Namur: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 230/2014 28/11/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGT2 – département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, directeur général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=405737

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGT2 – Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Christophe Es Sehili

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773488

Fax: +32 81773932

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-SG-DSJ – Direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: Place de Wallonie 1 bât. II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SPW-DGT2 –
Département des technologies de l'information et de la communication
Postal address: Boulevard du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC
E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Gestion de l'hébergement d'applications, de bases de données et activités de support à la gestion des infrastructures mutualisées (serveurs, espaces de stockage et virtualisation).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Région wallonne.

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché de services pluriannuel est composé de 3 lots distincts dont l'attribution séparée est possible.

Lot 1: Hébergement d'applications et de bases de données.

L'objet de ce lot est d'assurer la gestion opérationnelle des applications et bases de données hébergées dans les infrastructures centralisées du SPW. Il s'agit entre autres d'assurer la gestion quotidienne des applications et des bases de données, de garantir la disponibilité de celles-ci et d'assurer les mises en production de nouvelles versions de ces applications et bases de données. Pour plus de détail, voir les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

Lot 2: Gestion des infrastructures centralisées

L'objet de ce lot est d'assurer la gestion opérationnelle des infrastructures centralisées du SPW. Il s'agit entre autres d'assurer la gestion quotidienne des infrastructures centralisées (serveurs, espaces de stockage et virtualisation), de garantir la disponibilité de celles-ci et

d'assurer les mises en production de nouvelles versions d'applications. Pour plus de détail, voir les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

Lot 3: Expertise sur outils cartographiques

L'objet de ce lot est d'offrir un service d'expertise sur les outils permettant d'assurer l'hébergement d'applications géomatiques. Pour plus de détail, voir les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Hébergement d'applications et de bases de données

1) Short description

Voir le point 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Gestion des infrastructures centralisées

1) Short description

Voir le point 4 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Expertise sur outils cartographiques

1) Short description

Voir le point 5 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. L'attention est attirée sur le fait que:

- à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 61 précité;
- conformément à l'article 62 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale.
- conformément à l'article 63 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, pour un candidat ou soumissionnaire belge, le pouvoir adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales à l'égard du SPF Finances, sur la base de l'attestation délivrée par ce dernier.

La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière fiscale.

Le soumissionnaire étranger est tenu de joindre à son offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lesquels:

- le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi;
- le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires;
- le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lot 1: une déclaration relative au chiffre d'affaires global réalisé par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices. Ce chiffre d'affaires annuel doit atteindre un minimum de 4 000 000 EUR HTVA.

Lot 2: une déclaration relative au chiffre d'affaires global réalisé par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices. Ce chiffre d'affaires annuel doit atteindre un minimum de 4 000 000 EUR HTVA.

Lot 3: une déclaration relative au chiffre d'affaires global réalisé par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices. Ce chiffre d'affaires annuel doit atteindre un minimum de 500 000 EUR HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Lot 1: la liste de 3 références correspondant à des prestations de services similaires à celles faisant l'objet du présent lot effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés. Chacune de ces prestations devra correspondre à un chiffre d'affaire de minimum 400 000 EUR. S'il s'agit de services à des autorités publiques, les prestations sont prouvées par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont prouvées par des certificats établis par l'acheteur ou à défaut, une simple déclaration du prestataire de services est admise. Les références doivent démontrer que les services prestés sont en relation directe avec l'objet du présent lot. Cette liste mentionne par bénéficiaire:

- le nom du bénéficiaire et les coordonnées complètes de la personne de contact,
- la liste des services prestés,
- l'environnement IT (outils, logiciels, solutions, architecture),
- le ou les lieu(x) de prestation,
- la date de début, date de fin de la mission,
- pour chaque composant de la mission, charge de travail et montant,
- le nombre d'applications et de base de données sur lequel porte le service. Au moins une des références qui doit être clairement identifiée doit porter sur plus de 100 applications Web hébergées et plus de 100 bases de données,
- les éventuels sous-traitants, leur rôle et leur part exprimée en pourcentage dans l'exécution du lot de référence.

Lot 2: la liste de 3 références correspondant à des prestations de services similaires à celles faisant l'objet du présent lot effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés. Chacune de ces prestations devra correspondre à un chiffre d'affaire de minimum 400 000 EUR. S'il s'agit de services à des autorités publiques, les prestations sont prouvées par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont prouvées par des certificats établis par l'acheteur ou à défaut, une simple déclaration du

prestataire de services est admise. Les références doivent démontrer que les services prestés sont en relation directe avec l'objet du présent lot. Cette liste mentionne par bénéficiaire:

- le nom du bénéficiaire et les coordonnées complètes de la personne de contact,
- la liste des services prestés,
- l'environnement IT (outils, logiciels, solutions, architecture),
- le ou les lieu(x) de prestation,
- la date de début, date de fin de la mission,
- pour chaque composant de la mission, charge de travail et montant,
- les éventuels sous-traitants, leur rôle et leur part exprimée en pourcentage dans le lot de référence.

Lot 3: la liste de trois références correspondant à des prestations de services similaires à celles faisant l'objet du présent lot effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés. Chacune de ces prestations devra correspondre à un chiffre d'affaire de minimum 100 000 EUR. S'il s'agit de services à des autorités publiques, les prestations sont prouvées par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont prouvées par des certificats établis par l'acheteur ou à défaut, une simple déclaration du prestataire de services est admise. Les références doivent démontrer que les services prestés sont en relation directe avec l'objet du présent lot. Cette liste mentionne par bénéficiaire:

- le nom du bénéficiaire et les coordonnées complètes de la personne de contact,
- la liste des services prestés,
- l'environnement IT (outils, logiciels, solutions, architecture),
- le ou les lieu(x) de prestation,
- la date de début, date de fin de la mission,
- pour chaque composant de la mission, charge de travail et montant.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T2.04.00-14D539

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 19.1.2015 - 14:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.1.2015 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 19.1.2015 - 14:00

Place:

SPW-DGT2 – Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur - Salle Audi 4 rez-de-chaussée

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante: <http://marchespublics.wallonie.be>

Le marché relatif aux lots 1 et 3 est conclu pour une durée de trois ans, à compter de la notification d'attribution du marché. En ce qui concerne le lot 2, le marché débutera à compter de la date communiquée par le pouvoir adjudicateur (et qui correspondra à la date d'échéance du marché public actuel relatif à ces prestations (à titre indicatif uniquement, cette date est normalement fixée à novembre 2015)), pour se terminer à la date correspondant à la date d'échéance des lots 1 et 3. En application de l'article 26, § 1, 2°, b) de la loi du 15 juin 2006, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de confier des prestations similaires à l'adjudicataire de chaque lot du présent marché en recourant à une faculté de prolongation de une fois un an au maximum. Cette reconduction expresse est notamment conditionnée à une évaluation annuelle favorable de l'exécution par le(s) prestataire(s) des missions visées par le présent marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: – demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance),
– demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.
NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire).
Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...).
Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-DGT2 – Département des technologies de l'information et de la communication
Postal address: Boulevard du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.11.2014